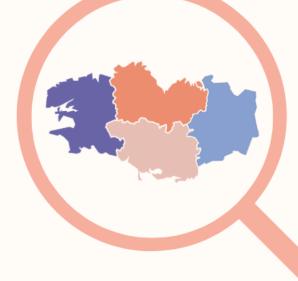
Du repérage ... à la prise en charge



Journée Régionale Promotion de la Santé et Prévention

TERRITOIRES ET PARTENARIATS : POUR UNE APPROCHE GLOBALE DE LA SANTÉ!

- MARDI 19 NOVEMBRE 2024
- PALAIS DES ARTS ET DES CONGRÈS VANNES











Programme

Intervenants:

 Retour d'expérience sur les journées Notre Santé de médiation en santé

Floriane Mercier, Coordination Santé Pays de Saint

- Repérer et prendre en charge en milieu hospitalier à la Permanence d'Accès aux Soins de Santé du CHBA de Vannes Olivier Rivain, Infirmier EMPP et Mathilde Besselievre, médecin à la PASS
- Les médiateurs de santé, quel ancrage dans le suivi des personnes Barbara Balcon, Médiatrice en santé, Maison de santé de Villejean – PAS DE DIAPORAMA DISPONIBLE

Retour d'expérience sur les journées Notre Santé de médiation en santé

Coordination Santé Pays de Saint Malo

Floriane Mercier, Coordinatrice



NOTRE SANTÉ JOURNÉE SANTÉ PRÉCARITÉ

Ordre du jour

- Origine
- organisation de la journée "Notre santé"
- Bilan et perspective

Origine et objectifs

Contexte

Faible représentation de la santé dans la politique de la Ville

- Double objectifs sur le volet « santé précarité »
- □Expérimenter une action sur la thématique précarité & santé
- □Renforcer le partenariat institutionnel et associatif local autour de l'accès à la santé, aux soins et aux droits pour le public le plus démuni
 - □ Mieux connaitre les problématiques de santé locales et les difficultés rencontrés sur l'accès aux soins
 - Envisager ensemble les leviers possibles

Publics

Public précaire éloigné de la santé

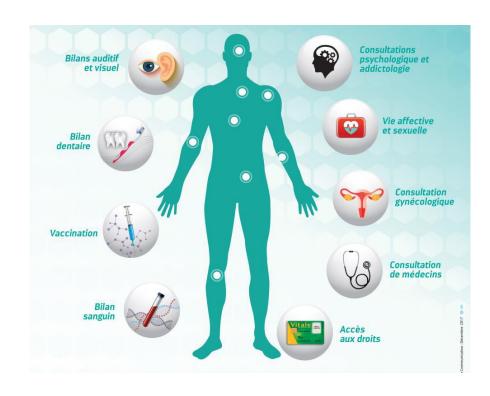
Une journée dédiée sur l'accès aux droits, aux soins et à la santé

• Les objectifs

- □Adopter une stratégie d'« aller vers » les publics les plus éloignés de la santé
- □Proposer, à titre gratuit, un accès à la santé : dépistage, premier bilan, examens médicaux,
- □Favoriser l'accès aux droits en matière de santé (ouverture, étude et mise à jour des droits)
- □Orienter les publics vers le droit commun pour la prise en charge et le suivi des soins

Accès aux soins

- Consultation de Médecine Générale
- Consultation de Gynécologie
- Consultation dentaire
- Bilan visuel
- Bilan auditif
- Consultation d'addictologie
- Consultation santé mentale
- Consultation Vie affective et sexuelle
- Vaccination
- Bilan sanguin et dépistage IST, hépatites, VIH
- Accès aux droits : mise à jour des droits CPAM
- Et des ateliers prévention « bouger, alimentation, dépistages, association ... »



Acteurs du social

- Les Centres Sociaux
- Les CHRS
- Samu social
- Les chantiers d'insertions
- Les CCAS et les CDAS
- Les associations : Secours populaire, banque alimentaire, secours catho ...
- D'autres partenaires ...

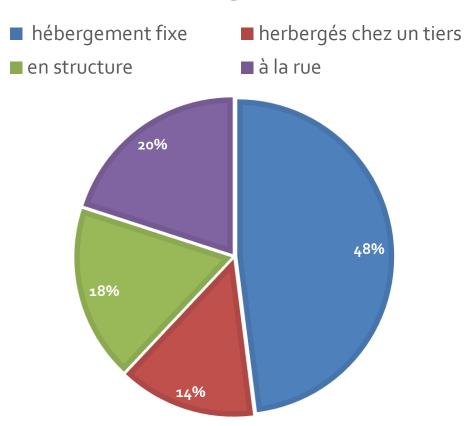
Acteurs de la santé

- CSAPA
- EMPP
- Ecouter voir
- planning familial
- PASS médical
- PASS dentaire + libéraux
- CPTS
- Cpam
- CeGIDD

Bilan 2024: info générales

- Fréquentation 75 personnes (68 questionnaires retournés)
- 2/3 d'hommes et 1/3 de femmes âgés
- Age : de 19 ans à 78 ans Age moyen est de 44 ans
- 46 des personnes accueillies sont de nationalité française. Les 12 autres personnes : Afghanistan (3), Guinée (1), Maroc (1), Bangladesh (1), Algérie (1), Burundi (5).
- 46 personnes habitent Saint Malo (9 QPV) et 18 personnes d'autres communes
- 98% était primo consultant pour cette édition 2024

HEBERGEMENT



Bilan santé - Quelques éléments

44 personnes ont été reçues pour un bilan dentaire P

armi les difficultés rencontrés pour aller chez le dentiste, la peur, les délais pour un rdv, la honte, les difficultés de mobilité, et les difficultés financières, étaient exprimé par les participants.







Au total, 18 personnes ont été reçu et des vaccins mis à jour (Revaxis / Boostrix ou Engerix)



39 personnes ont souhaité réaliser un bilan auditif.

Bilan santé



La CPAM a reçu environ **24 personnes en entretien** la carte vitale, la complémentaire santé solidaire, des attestations de droits, des arrêts maladie, le dossier médical partagé, les transports, informations ALD

25 personnes ont consulté les 2 médecins présents sur la journée.

Les motifs variés : Addiction (alcool + opiacés), HTA, dermatoses, prescription de lunettes, avis médical ... → patients seront revus en médecine de ville ou à la PASS médicale





Le CSAPA a rencontré **13 personnes** lors de cette journée.

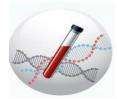
addictions, Tabac, Jeux vidéo, Jeux d'argent, Alcool, sexe, cannabis,

→ Des orientations vers les consultations externes en addictologie.

Les personnes sont venues spontanément rencontrer un professionnel sur la question de la **santé mentale**. **14 personnes rencontrées**. (dépression, l'angoisse sociale, les troubles alimentaires, le deuil, la gestion des émotions, les troubles du sommeil, l'isolement social, la reprise d'un suivi.....



Bilan santé

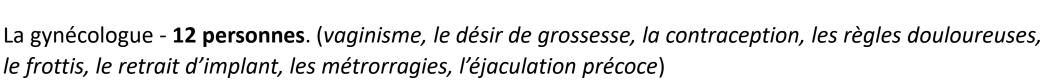


- **17 bilans sanguins** réalisés via le CeGIDD incluant
- NFS/Iono/Créatinine
- Bilan hépatique/Sérologies hépatites B/C + VIH
- Syphillis/Chlamydia



47 personnes ont réalisé un bilan visuel. La majorité n'avait pas de suivi ophtalmo.







7 personnes ont demandé à être reçu par conseillère conjugale (5 hommes, 1 femme et 1 couple) - relation amoureuse, la relation aux autres, les normes liées au corps et à la sexualité, les troubles gynéco et l'anatomie

Points positifs:

- Une forte mobilisation des professionnels
- Une forte affluence du public
- Un accueil et une écoute de qualité proposés au public
- Un espace convivial apprécié de tous (participants et professionnels) : Un buffet de qualité
- Une offre de consultation variée et adaptée
- Un temps de repas entre professionnels propice aux échanges et à l'interconnaissance
- Un public en situation de précarité (de mieux en mieux ciblé d'année en année)
- Les outils de prévention distribués

Points de vigilance:

Le jour J

Gestion du flux:

Beaucoup de monde le matin

Beaucoup de temps d'attente - La file d'attente a freiné certains participants à consulter.

Le dossier patient -> optimisation du circuit

Le bâtiment & la gestion des salles & matériel

Ce que cela a permis ...

- Renouvellement de cette journée Santé précarité (7^{ième} édition 1 journée / an)
- > une action reconnue des partenaires et validée
- Délocalisation en milieu rural (Combourg nov. 2024)
- Contribue à identifier des enjeux majeurs sur le territoire comme le dentaire
- Accompagne le déploiement du poste de médiation santé

Repérer et prendre en charge en milieu hospitalier

Permanence d'Accès (PASS) aux Soins de Santé du CHBA de Vannes

Olivier Rivain, Infirmier EMPP Mathilde Besselievre, médecin à la PASS

Atelier : du repérage à la prise en charge

Intervention de la PASS du CHBA et de l'EMPP de l'EPSM

PASS = Permanence d'Accès aux Soins de Santé

CHBA = Centre Hospitalier Bretagne Atlantique

EMPP = Equipe Mobile Psychiatrie Précarité

EMPS = Etablissement Public de Santé Mentale

DATASAM = Dispositif d'Appui Technique pour l'Accès aux Soins et l'Accompagnement des Migrants

INTRODUCTION

La PASS est un service de l'hôpital qui prend en soin les patients précaires (soit sans droits de santé et/ou sans logement et/ou sans ressources / ressources faibles) avec des difficultés de recours aux soins.

Le service a accueilli une stagiaire infirmière en santé publique en 2023, Salomé Hilaire, qui a réalisé son mémoire sur le recours aux soins des patients précaires sur le territoire Vannetais dans l'idée de réfléchir à des actions « hors les murs », d'« aller-vers », pertinentes à mener par la PASS. L'état des lieux auprès des personnes en grande précarité retrouve une attitude plutôt passive vis-à-vis de leur santé, voire inactive, se traduisant par un faible recours aux soins. On note la notion de consultation dans l'urgence, la notion d'immédiateté dans le soin avec une difficulté d'honorer des rendez-vous et de refus de soin de part leur protection sociale ou leur situation à la rue.

Fort de ce constat, il apparait essentiel d' « aller vers » ses populations. L'équipe mobile psychiatrie-précarité a une grande expérience de ce public et de ce type d'action.

Créée en 2006 l'EMPP est composé de professionnels de l'EPSM Morbihan. Elle intervient sur les lieux fréquentés par les populations en situation de précarité ainsi qu'auprès de multiples partenaires qui repèrent une personne se trouvant en situation d'exclusion ou en risque de le devenir et dans l'incapacité de formuler une demande de soins.

REPERAGE

1. Repérage aux urgences (et par extension dans les autres services CHBA / EPSM)

La PASS médicale du CHBA a été créée en 2022. Une de ses missions a été l'information, la formation des soignants (secrétaires médicales, paramédicaux, internes, médecins), notamment aux urgences pour repérer ces patients et les adresser vers la PASS, lieu maintenant bien repéré grâce à sa proximité avec les urgences. 3 médecins référents PASS au service d'accueil des urgences (SAU) ont été nommé pour continuer la formation des équipes et la diffusion des informations.

Le partenariat avec l'EMPP a permis une présence hebdomadaire à la PASS pendant laquelle les infirmiers vont à la rencontre des autres professionnels de l'EPSM au sein du CHBA (aux urgences principalement ou l'équipe d'addictologie de liaison). Ils peuvent également être sollicité pendant des hospitalisations au CHBA ou à l'EPSM.

Ce travail d'aller vers est également aller vers les partenaires sociaux et bénévoles afin d'utiliser le lien qu'ils ont créé pour permettre à la personne accompagner de pouvoir rencontrer un infirmier de l'EMPP qui aura un rôle d'écoute, de soutien psychologique et d'orientation vers les soins si cela s'avère nécessaire.

1. Autre possibilité de repérage = permanences hors les murs

L'EMPP est présent sur différents accueils de jour et lors de certaines maraudes. Cela permet de se faire connaître sans être directement identifié comme un professionnel de la psychiatrie et de créer du lien. En se présentant comme infirmier, l'infirmier peut informer le public sur la santé et rassurer.

Les infirmiers de l'EMPP se déplacent pour les premiers entretiens dans un lieux rassurant pour la personne (les locaux des partenaires, au domicile du patient...). Accompagné du partenaire ils écoutent et recueillent les données qui seront évaluées lors des réunions d'équipe hebdomadaires afin de pouvoir proposer une offre de soins la plus adaptée.

La PASS peut se déplacer sur signalement des partenaires ou lors d'évènements (ex : ouverture de gymnase dans le cadre du plan grand froid).

Depuis janvier 2024, des permanences communes de la PASS et de l'EMPP aux resto du cœur de Vannes permet d'informer les patients sur leur santé, de les orienter, de donner un avis si nécessaire. Cependant, aucun soin n'est délivré, l'idée n'est pas de retirer du parcours de médecine de ville des patients intégrés. Ces permanences permettent de repérer des patients avec difficultés de recours aux soins ou sans droit de santé qui pourront être orienter vers la PASS. En 2025, l'objectif est d'étendre cette expérience, peut être au niveau des accueils de jour.

PRISE EN CHARGE... PRISE EN SOIN

1. Partenariat EMPP – PASS

La particularité de notre action réside dans la présence de l'EMPP à la PASS.

L'idée est de réunir le somatique et le psychiatrique pour une vision d'ensemble de la personne dans sa globalité sans morceler les prises en charge. Nous nous présentons comme une équipe sans différencier les professionnels de santé en gommant les statuts pour améliorer l'accessibilité à tous les soignants pour le patient.

Nous réalisons certaines consultations en binômes médecin ou infirmier de la PASS avec un infirmier de l'EMPP pour certains patients chez qui on a repéré en amont une problématique psychiatrique et/ou l'absence de volonté de recourir aux soins. Cela permet de réaliser un bilan somatique et psychiatrique simultanément.

Certains patients peuvent être amenés en consultation somatique à la PASS par l'EMPP suite à un repérage (sur permanence ou sur signalement des partenaires) ou s'il s'agit de patient déjà suivi en psychiatrie qui présente une problématique somatique.

Dans d'autres cas, ce sont des patients suivis à la PASS qui nécessitent un avis psychiatrique sans demande de prise en charge psychiatrique et/ou avec des difficultés d'aller vers le soin.

1. Relais en ville

La PASS, en partenariat avec le DATASAM, travaille sur l'élaboration d'outils pour aider les professionnels de santé de ville à prendre le relais de la prise en soin de ces patients.

Il existe une ligne d'avis pour les professionnels (02 97 62 91 12) ainsi qu'un mail pour joindre le médecin DATASAM: mathilde.besselievre@ch-bretagne-atlantique.fr.

Les patients vus à la PASS partent avec un carnet de santé contenant les comptes rendus des consultations, les résultats d'examens biologiques et radiologiques ainsi qu'une fiche à l'intention des médecins généralistes pour avoir accès gratuitement à de l'interprétariat en ville.

Le DATASAM développe recense également des outils, notamment des outils « patient » traduits en plusieurs langues, dans sa bibliothèque en ligne : www.datasam.org.

Tous les soignants travaillant avec ce public font de la médiation en santé. La PASS a construit des liens avec d'autres partenaires pour de l'appuis dans ce cadre de médiation (association comme AIDES, l'aumônerie du CHBA...).

L'accompagnement des patients est une mission essentielle de l'EMPP pour les aider à se maintenir dans le soin, les amener vers un parcours de réinsertion mais cela diffère de la médiation sur le long terme. Il apparait ici qu'il manque un maillon pour de la médiation jusqu'à l'autonomie des patients dans le soin avec des médiateurs formés en médiation en santé et/ou en médiation transculturelle, sans forcément la casquette soignante.

Contact EMPP: equipemobileprecarite@epsm-morbihan.fr

Les médiateurs de santé : quel ancrage dans le suivi des personnes ?

Maison de santé de Villejean

Barbara Balcon, Médiatrice en santé